

Mairie de VERDUN

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 03 avril 2017 à 18 heures 00

Présents: MM. Jean-Claude KEFF, Alain MIQUEL, Maurice CHAUVEAU, René RAUZY, Jean-Pierre DOUMENS, Bernard GAYA, Daniel LARDEAU. Mmes Danièle PAPY, Véronique CAMILLERIE, Stéphanie BARATA, Corinne COURATIER.

ORDRE du JOUR

Compte de Gestion.

Ce compte étant la comptabilité de Mme la Perceptrice a été approuvé à l'unanimité.

Compte Administratif budget 2016.

Après présentation par M. le Maire a été voté à l'unanimité en dehors de sa présence.

Budget primitif 2017.

Après la présentation des différents chapitres du fonctionnement (affaires courantes) et de l'investissement (travaux et achats de matériel) il a été voté à l'unanimité. Il en résulte un effort conséquent, avoisinant les 600 000 €, pour ce qui concerne les travaux. (Presbytère, voiries, accès personnes handicapées à la mairie, WC public pour les utilisateurs du terrain de jeux, divers).

Délibérations

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité:

- Opposition au transfert du pouvoir de police du Maire au Président de la Communauté de Communes de la Haute Ariège (CCHA).
- Autorisation donnée à M. le Maire de contacter un emprunt auprès de la Caisse de Dépôts et Consignation pour les travaux du presbytère.
- Demande de subvention auprès du Syndicat Départemental de l'Energie de l'Ariège (SDE09).
- Modification de l'indemnité des élus suite à l'application d'un nouvel indice.

Taux d'imposition des impôts locaux

Le conseil, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux de ces impôts.

Extension de l'éclairage public

Suite à la demande d'un habitant un lampadaire alimenté par un panneau solaire sera installé par le SDE09 sur la route de Sinsat. Cette installation est subventionnée à 50 %.

Point sur l'avancement des travaux du presbytère.

Les travaux sont réalisés conformément au programme élaboré par le maître d'oeuvre. L'on peut envisager qu'ils soient terminés fin Août début septembre pour une location au 1^{er} octobre.

Questions diverses

Suite à une demande de débroussaillage sur la piste silvo-pastorale par les services de l'ONF, M. le Maire a donné un avis favorable. Ces travaux s'élèvent à 384 € hors taxe.